

N° 2024_015

FINANCES - Budget Principal – Budget Primitif 2024 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 19

Excusés :

Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Daniel BOCQUET Joël GIRARD
Christiane BRESSION Pascal FOULON
Charline MARTINEAU Bruno GUITTARD

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2023-077 du Conseil Municipal relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2024-005 du Conseil Municipal relative à la mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire 2024 et le rapport d'orientation budgétaire ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 29/01/2024,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle,

Considérant que le Budget primitif 2024 s'inscrit dans un contexte de hausse des coûts de fonctionnement et d'investissement lié à une situation internationale troublée ;

Le projet de budget 2024 s'élève à 5 927 259,24 € qui se répartissent ainsi :



- 4 327 181,22 € pour la section de fonctionnement,
- 1 600 078,02 € pour la section d'investissement.

PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DES SECTIONS :

- **Section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 327 181,22 € en dépenses et en recettes de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	3 860 492,68 €	Recettes réelles	4 148 905,00 €
Dépenses d'ordre	150 000,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Virement à la section d'investissement	316 688,54 €	Excédent antérieur reporté	178 276,22 €
TOTAL	4 327 181,22 €	TOTAL	4 327 181,22 €

- **Section d'investissement :**

La section d'investissement s'équilibre à 1 600 078,02 € de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	721 099,56 €	Recettes réelles	1 133 389,48 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	150 000,00 €
Résultat reporté (déficitaire)	878 978,46 €	Virement de la section de fonctionnement	316 688,54 €
TOTAL SECTION	1 600 078,02 €	TOTAL SECTION	1 600 078,02 €

Il s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 011 – Charges à caractère général	1 247 852,52€	1 001 409,00€
Chapitre 012 – Charges de personnel	2 239 550,00€	2 302 158,24€
Chapitre 014 – Atténuation de produits	245 523,00€	245 523,00€
Chapitre 65 – Charges gestion courante	216 083,00€	284 902,44€
Chapitre 66 – Charges financières	42 700,00€	23 000,00€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	24 300,00€	500,00€
Chapitre 68 - Dotations aux provisions amortissements et dépréciations des immobilisations	2 000,00€	3 000,00€
Total dépenses réelles	4 018 008,52€	3 860 492,68 €
Chapitre 023 Virement à la section investissement	714 322,21€	316 688,54€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	127 435,00€	150 000,00€
Total dépenses d'ordres	841 757,21€	466 688,54€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	4 859 765,73€	4 327 181,22€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 013 – Atténuation de charges	85 000,00 €	75 000,00 €
Chapitre 70 – Ventes produits	509 800,00€	522 420,00€
Chapitre 73 – Impôts & taxes	2 372 794,52€	2 388 977,00€
Chapitre 74 – Dotations & subventions	1 067 421,00€	1 023 806,00€
Chapitre 75 – Autres produits	61 350,00€	135 702,00€
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	55 000,00€	3 000,00€
Total recettes réelles	4 151 365,52€	4 148 905,00€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement antérieur reporté	708 400,21€	178 276,22€
Total dépenses d'ordres	708 400,21€	178 276,22€
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	4 859 765,73€	4 327 181,22€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 10 Dotations et fonds divers	15 000,00€	0,00€
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	226 400,00€	453 000,00€
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	173 608,92€	27 724,44€
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	123 534,30€	0,00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	356 953,61€	97 157,84€
Chapitre 23 Immobilisations en cours	569 670,00€	46 806,26€
Total dépenses réelles	1 465 166,83€	624 688,54€ (sans RAR)
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
Chapitre 001 Déficit d'investissement antérieur reporté	388 611,47€	878 978,46€
Total dépenses d'ordres	388 611,47€	878 978,46€
Reste à réaliser	72 438,26€	11 275,56€ (chap.20) 54 941,72€ (chap. 21) 30 193,74€ (chap. 23)
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 926 216,56€	1 600 078,02 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	276 000,00€	829 227,48€
Chapitre 13 Subventions d'investissement	275 550,00€	2 000,00€
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	0,00€	0,00€
Total dépenses réelles	551 550,00€	831 227,48€ (sans RAR)
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	127 435,00€	150 000,00€
021 Virement de la section de fonctionnement	714 322,21€	316 688,54€
Chapitre 002 Excédent d'investissement reporté	0,00€	0,00€
Total dépenses d'ordres	841 757,21€	440 813,54€
Reste à réaliser	532 909,35€	302 162,00€ (chap. 13)
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 926 216,56€	1 600 078,02 €

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

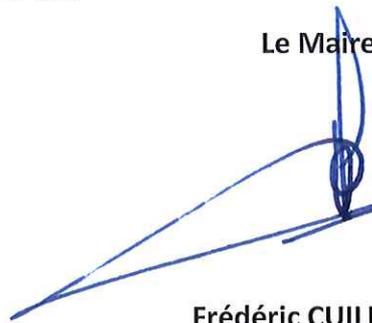
D'ADOPTER le budget principal 2024 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

D'AUTORISER M. Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 10 AVR. 2024

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 AVR. 2024
Et de l'affichage le 10 AVR. 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA

